

Lyon, le 20 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT, BRUNO BERNARD ET LUCIE VACHER ONT RENCONTRÉ DES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DU TERRITOIRE

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et Lucie Vacher, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'enfance, la famille et la jeunesse, ont rencontré ce midi des représentantes et représentants des associations de la protection de l'enfance du territoire pour dresser un état des lieux de leurs besoins, notamment en cette période de crise sanitaire.

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Depuis la création de la Métropole de Lyon en 2015, elle a pour responsabilité de prévenir et d'accompagner les fragilités des habitant.e.s dès la plus tendre enfance.

Cheffe de file de la protection de l'enfance en termes de compétences, la Métropole de Lyon a pour rôle de : prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités, accompagner les familles et protéger les mineurs en danger ou en risque de l'être. À ce jour, environ 11 000 jeunes sont pris en charge par les services de la protection de l'enfance du Grand Lyon.

Lucie Vacher, Vice-Présidente à la Métropole de Lyon en charge de la protection de l'enfance a déclaré : « Il était primordial de rencontrer dès le début de notre mandat des actrices et acteurs de la protection de l'enfance. En cette journée internationale des Droits de l'Enfant, je tenais à souligner le travail remarquable fourni par les équipes de la Métropole et par la centaine d'établissements et de structures impliqués sur notre territoire dans la protection de l'enfance, notamment face aux difficultés qu'ils rencontrent pour maintenir la continuité d'activités. »

Les associations présentes se sont saisies de cette occasion pour faire remonter leurs besoins : une meilleure coordination des différents acteurs du champ de la prévention et protection de l'enfance, une valorisation du métier de travailleur social...

L'exécutif du Grand Lyon a rappelé l'importance de la parole des enfants et des jeunes dans les évolutions à donner à sa politique de protection de l'enfance : « Nous souhaitons créer une instance participative des enfants et des jeunes de l'ASE pour leur donner la parole et renforcer les moyens mis en place dans la prévention, nous travaillerons également sur la prévention spécialisée et sur le sujet des jeunes majeurs afin d'améliorer leur prise en charge ».